

Les multiples visages de l'islamophobie au Canada

DENISE HELLY

DEPUIS une trentaine d'années, la présence des communautés musulmanes au Canada et la perception de cette présence ont changé de façon dracoenne. Selon des sondages réalisés récemment, les musulmans sont les personnes avec lesquelles les autres Canadiens « ne se sentent pas à l'aise ». Comment expliquer cela? D'emblée, il faut dire que les « musulmans » sont associés à nombre de conflits violents dans le monde : guerre civile au Liban, révolution islamique en Iran, résistance palestinienne à l'occupation israélienne, guerre civile en Algérie, Première et Seconde Guerres du Golfe (Irak), régime taliban en Afghanistan et, évidemment, attentats terroristes de septembre 2001 aux États-Unis et de 2004 et de 2005 en Europe. Et ils sont aussi associés à des polémiques largement médiatisées, comme les menaces de mort contre Salman Rushie, la construction de minarets en Europe, l'« affaire » des caricatures contre Mahomet ou encore la création de tribunaux de la *sharia*. Actuellement, il est rare qu'une semaine ne se passe sans une confrontation violente en Afghanistan, en Irak, au Pakistan, au Nigéria ou ailleurs.

Préjugés

Mais cela n'explique pas tout. Une certaine imagerie négative de l'islam est construite et se répercute au sein des opinions publiques. Il n'est pas rare de voir des politiciens, des intellectuels, des journalistes et des groupes de pression utiliser des préjugés antimusulmans pour acquérir une influence qu'autrement ils n'ont pas.

Certes, la couverture médiatique médiocre concernant les pays d'origine des musulmans facilite la diffusion de stéréotypes négatifs. Si on met à part les chaînes publiques (CBC, Radio-Canada, RDI), le rôle des médias est jugé assez négativement par des associations comme le Congrès islamique du Canada, qui relèvent régulièrement les accusations contre l'islam dans de grands médias comme le *Toronto Star*, le *Globe and Mail* et le *National Post*. Le journal le plus populaire de Vancouver, le *Vancouver Sun*, écrivait récemment (15 août 2009) que l'Europe était « envahie » par les musulmans et que 40 % de la population

européenne serait musulmane d'ici l'an 2010 ! Dans les médias québécois, c'est une situation similaire qui prévaut. En 2009, le *Journal de Montréal* faisait la manchette avec une « histoire » de musulmans qui avaient « obligé » une cabane à sucre à ne pas servir du porc et à transformer une de ses pièces en lieu de prière ! Après vérifications, il apparaissait que toute cette histoire était totalement amplifiée sinon inventée de toutes pièces. Mais qu'importe, le mal avait été fait et le message, très clair, avait passé : les musulmans veulent envahir « nos » espaces publics et détruire « nos » valeurs !

L'image négative des musulmans

Selon un sondage CROP en 2002, 76 % des répondants québécois estiment que les religions sont sources de conflit. 17 % estiment que l'islam encourage les conflits. Un autre sondage réalisé en 2006 pour l'Association des études canadiennes établit que 24 % des répondants ont une image négative des musulmans (contre 10 % qui ont une image négative des chrétiens et 9 % des juifs). Selon Léger Marketing, en 2008, 72 % des répondants entretiennent une opinion favorable du christianisme, 57 % du bouddhisme, 53 % du judaïsme, 42 % de l'hindouisme et seulement 28 % de l'islam.

Arabes et musulmans

Avant d'analyser davantage cette perception négative, il convient de dresser un bref portrait des musulmans au Canada. Voyons d'abord l'immigration arabe, qui n'est pas totalement ou simplement musulmane (nombre d'immigrants arabes sont chrétiens). Elle a commencé à la fin du XIX^e siècle avec l'arrivée d'immigrants de la « Grande Syrie », qui faisait alors partie de l'Empire Ottoman¹. Mais les flux sont vraiment devenus significatifs après la Deuxième Guerre mondiale. Entre 1946 et 1975, des milliers d'immigrants égyptiens (37 %), libanais (34 %) et marocains (15 %) ont immigré au Canada. Après l'élimination des restrictions sur l'émigration du Sud (1967), la moyenne annuelle d'immigrés arabes (majoritairement chrétiens et secondairement musulmans) a augmenté considérablement. Puis, à la suite des conflits au Liban (1975) et en Irak (1979 et suivantes), des réfugiés sont arrivés : ils étaient souvent victimes de persécutions politiques (comme les Kurdes, les Assyriens et Chaldéens (chrétiens) et les chiites venus d'Irak). Durant les années 1980 et jusqu'au début des années 1990, des milliers de Palestiniens sont aussi venus à partir des tiers pays où ils étaient réfugiés (Arabie saoudite, Koweït, Émirats arabes unis, Jordanie) et après la Première Guerre du Golfe, lorsqu'ils fuyaient les persécutions imposées par les

1. Denise Helly, *Une nouvelle rectitude politique au Canada. Orientalisme populaire, laïcité, droit des femmes, modernisme*, Cérium, < http://im.metropolis.net/research-policy/research_content/doc/2010_Helly_Orientalisme.pdf >, 2010.

pétromonarchies. Dans les années 1990-2000 finalement, l'immigration arabo-musulmane s'est accrue en provenance du Maroc et d'Algérie. Alors qu'auparavant, les Arabes et musulmans se concentraient à Toronto, ces Maghrébins se sont surtout implantés à Montréal. Au total, selon le recensement de 2001, 238 600 Canadiens et Canadiennes se disaient d'origine arabe et la majorité, 93 900, était d'origine libanaise.

L'immigration musulmane non arabe

D'autres flux d'immigration que l'arabe ont acquis de l'importance au fil des années. Il y a d'abord eu l'émigration iranienne, qui s'est accélérée à la suite de la révolution islamique iranienne (1979) et de l'attaque de l'Irak par l'Irak (1981). En 2001, 73 500 Canadiens et Canadiennes se déclaraient d'origine iranienne. Du Pakistan, l'émigration est plus récente, mais a augmenté à partir des années 1980. À l'époque, les problèmes de ce pays se sont aggravés : répression, conflits intercommunautaires, corruption, guerre en Afghanistan, etc. En 2001, on comptait 54 565 immigrantEs d'origine pakistanaise (auxquels il faut ajouter près de 30 000 Pakistanais d'origine penjabie). Ces immigrantEs se sont surtout établis en Ontario. Parallèlement, il y a eu l'arrivée de musulmans provenant d'Afrique (notamment 50 000 Ougandais expulsés en 1973 par le dictateur Amin Dada). Durant les deux dernières décennies, plusieurs milliers d'immigrants et de réfugiés musulmans sont venus de Turquie, de Bosnie, d'Albanie et de Yougoslavie (dont 5 000 réfugiés kosovars en 1999). Par la suite, des réfugiés sont arrivés de Somalie, d'Afghanistan et d'autres pays en guerre (Érythrée, Éthiopie, etc.).

Les musulmans au Canada aujourd'hui

Il y a une dizaine d'années, 2 % des Canadiens (579 000 personnes, selon le recensement de 2001) se déclaraient musulmans comparativement à 43 % catholiques, 29 % protestants et 16 % sans affiliation religieuse. L'islam est néanmoins la religion qui croît le plus rapidement ; en 2017, il pourrait compter environ 1,5 million de fidèles. En 2002, 40 % des Canadiens se déclarent peu religieux, 31 % assez religieux et 29 % très religieux, et la croyance et la pratique religieuses sont les plus fortes parmi les immigrés arrivés entre 1982 et 2001, notamment ceux venus de l'Inde et du Pakistan. 50 % des immigrés asiatiques fréquentent régulièrement un lieu de culte (versus 20 % des immigrés européens et 31 % des natifs). Les musulmans canadiens, venus en majorité du Moyen-Orient et d'Asie occidentale, ne montrent pas un haut taux de religiosité : 3,3 % se déclarent religieux comparativement à 65 % des immigrés venus d'Asie du Sud et 56 % des immigrés arrivés de l'Asie du Sud-Est¹. Plus de la moitié des

1. Warren Clark et Grant Schellenberg, *Les Canadiens et la religion. Tendances sociales canadiennes*, Statistique Canada, 2006 < www.statcan.gc.ca/pub/11-008-x/2006001/9181-fra.htm >.

musulmans canadiens sont établis dans une seule province du Canada. En 2001, 352 000, soit 56 %, vivent en Ontario et 108 000, soit 17 %, au Québec, et on recense 56 000 musulmans en Colombie britannique et 49 000 en Alberta.

Discrimination et violence

Selon l'*Enquête sur la diversité ethnique* (2002), les minorités visibles au Canada sont une fois et demie plus souvent victimes de crimes haineux que les autres Canadiens. Parmi les musulmans, 2,3 % disent avoir été victimes de crimes ou d'incidents haineux durant les cinq dernières années (1,5 % chez les juifs, 2,6 % chez les hindous, 2,8 % chez les sikhs). Quasi absents avant 2001, les crimes haineux envers les musulmans augmentent lors de la Première Guerre du Golfe, et surtout après septembre 2001. De septembre 2001 à septembre 2002, on a recensé quelque 300 incidents dont 40 crimes haineux à Montréal, 44 à Ottawa et 121 à Toronto, de même que des attaques contre des lieux de culte. En 2004, le nombre d'incidents a été élevé, ainsi qu'en 2006 en raison d'événements connus (caricatures de Muhammad au Danemark, arrestation de 17 présumés terroristes musulmans à Toronto, rapatriement de citoyens canadiens à la suite de la guerre au Liban, déclarations du pape en Allemagne en septembre selon lesquelles l'islam s'est étendu historiquement par la violence). Six violentes attaques contre des personnes et 13 tentatives de destruction de bâtiments (lieux de culte, écoles) sont survenues¹.

Le « problème » de la visibilité

De nombreuses confrontations sont survenues en raison de ce qui est perçu par certains milieux comme la « trop grande » visibilité des musulmans. Cette animosité porte sur les lieux de culte et les signes religieux et non pas sur des thèmes présents en Europe (polygamie, mariage forcé, pratiques de mormons et d'hindous au Canada plutôt que de musulmans).

Qu'en est-il en réalité? Les musulmans ont construit, depuis les années 1990, 47 écoles et quelque 250 associations et lieux de culte, dont cinq mosquées de plus de 1 000 places. À Toronto, un premier conflit a éclaté en 1998 à propos de la construction du dôme d'une mosquée. À Montréal, l'érection de deux lieux de culte a été refusée en 2001 sous la pression de résidents non musulmans; les arguments invoqués étaient l'achalandage les jours de prière, l'érection de minaret dans un décor urbain dit sécularisé et le coût pour les résidents, les lieux de culte étant exemptés de taxes foncières.

Un autre signe de visibilité est le foulard porté par des musulmanes. Selon les Canadiens qui s'opposent au port du voile, celui-ci manifeste une domination sexiste et, même lorsque le *hijab* est librement porté, traduit une aliénation des femmes par des coutumes archaïques et piétistes. L'opposition est plus notable

1. Denise Helly, *Crimes haineux et incidents haineux subis par les musulmans au Canada*, rapport, Ottawa, Direction de la recherche, Justice Canada, 2008.

au Québec où, comme dans d'autres sociétés catholiques, le conservatisme et la puissance de l'Église ont contrecarré la démocratie, stimulant, en quelque sorte, une forte tradition anticléricale, ultra laïque, attachée au formalisme égalitariste républicain français. Cependant, les Chartes canadienne et québécoise des droits et libertés de la personne garantissent le port de signes religieux autant par les usagers que les agents des services publics.

La Fédération des femmes du Québec et les signes religieux

La Fédération des femmes du Québec prend position contre l'interdiction du port des signes religieux au sein de la fonction publique québécoise et des services publics québécois. Selon la présidente de l'organisme [en 2009], Michèle Asselin, si l'on interdisait ces signes religieux, les femmes déjà discriminées le seraient davantage puisque d'autres employeurs se sentiraient légitimés d'adopter la même pratique. « On ferait fausse route en interdisant à des femmes d'afficher leur liberté d'expression », a soutenu M^{me} Asselin, en entrevue avec la Presse canadienne. La FFQ estime que les institutions publiques québécoises doivent permettre aux usagers et à leur personnel le port de signes religieux, visibles ou non. Elle soutient que la neutralité de l'État est basée sur les actes que celui-ci réalise et non sur l'apparence des personnes qui le composent.

Source : Presse canadienne, 12 mai 2009.

Profilage des musulmans dans la « lutte contre le terrorisme »

Une centaine de musulmans soupçonnés d'activité terroriste ont été arrêtés depuis 2001. Certes, on ne peut parler de discrimination institutionnelle ou étatique, aucune loi canadienne ne déniait les droits des musulmans. Néanmoins, la Loi antiterrorisme (C 36), adoptée en décembre 2001, les cible indirectement¹. Par ailleurs, une disposition des lois d'immigration depuis 1976 permet l'émission de certificats de sécurité, et la détention et l'expulsion d'étrangers au nom de la sécurité nationale. Des immigrants musulmans ont été placés sous certificat de sécurité depuis 2001.

Les certificats de sécurité

Présentement, cinq hommes musulmans font face à la déportation à la suite de l'émission de « certificats de sécurité » les qualifiant de menaces pour la sécurité nationale au Canada. Trois d'entre eux sont actuellement en détention sans qu'aucune charge n'ait été déposée, alors que deux ont

1. Denise Helly, « Justice and Islam in Canada », in Barbara Perry (dir.), *Difference, Crime and (In)Justice in Canada*, Toronto, Oxford University Press, à paraître.

été relâchés sous de strictes conditions de mise en liberté sous caution. Qui sont-ils ?

Mahmoud Jaballah : détenu en vertu d'un certificat de sécurité en 1999, il fait face à la déportation vers l'Égypte où il risque la torture.

Mohammad Zeki Mahjoub : Détenu depuis juin 2000, il a reçu une sentence de déportation en juin 2003. En février 2005, la Cour fédérale a accordé un sursis d'exécution de la mesure de renvoi en Égypte puisque Mohammad Zeki Mahjoub y risquait la torture. En novembre 2005, une libération conditionnelle lui a été refusée.

Hassan Almrei : Détenu depuis 2001. En mars 2005, il a reçu un sursis d'exécution d'une mesure de renvoi en Syrie après que l'évaluation initiale attestant qu'il n'était pas à risque de torture ait été jugée truffée d'erreurs. La liberté conditionnelle lui a été refusée deux fois.

Mohamed Harkat : Détenu depuis décembre 2002. Libéré sous caution en juin 2006. Il fait maintenant face à la déportation vers l'Algérie où il risque la torture.

Adil Charkaoui : Détenu en mai 2003, mais relâché sous des conditions de mise en liberté sous caution, incluant la surveillance électronique en février 2005. Si le certificat est maintenu, Charkaoui fait face à la déportation vers le Maroc où il risque la torture [NDLR : le certificat a été révoqué en 2009].

Source : Amnistie internationale, octobre 2007¹.

Discrimination sur le marché du travail

Durant les années 1980-1990, les revenus salariaux des « minorités visibles », immigrés et natifs, sont demeurés en moyenne inférieurs de 8 % à ceux des personnes d'origine européenne, et cela, au-delà des effets de l'âge, de la scolarité, du sexe et du temps de résidence au Canada contrôlés². Le Programme du multiculturalisme (notamment depuis 1979), les programmes d'équité en emploi dans les instances gouvernementales et publiques (depuis 1986) offrent une reconnaissance sociale aux « minorités visibles », mais n'annulent pas les attitudes de racisme et de xénophobie dans le secteur privé. Cependant, aucune analyse statistique selon la religion ne permet de savoir si les musulmans et assimilés subissent un préjudice sur le marché du travail et si ce préjudice serait plus fort ou moindre que celui subi par des chrétiens, des juifs ou des hindous.

Néanmoins, des indicateurs démontrent qu'il y a un réel problème. Jusqu'aux années 1990, les immigrants surmontaient au bout de cinq à dix

1. <www.amnistie.ca/content/view/full/10897/56>.

2. Ravi Pendakur, *Immigrants and the Labor Force. Policy, Regulation and Impact*, Montréal-Kingston, McGill-Queen's University Press, 2000.

ans leur difficulté à retrouver le statut social et occupationnel qu'ils détenaient dans leur pays d'origine. Puis, la situation a changé alors que 60 % des adultes arrivés depuis 2000 détiennent un diplôme postsecondaire, comparativement à 40 % de l'ensemble des Canadiens. Le niveau des salaires de ces immigrants ne correspond pas à leur taux de scolarité et leur taux de chômage est élevé¹. En 2006 il était de 5,5 % au Canada et de 11 % pour les immigrants de 2001 à 2006, oscillant selon la région : Asie 11 %, Amérique latine 10,5 %, Europe 8,4 %, Afrique 20,8 %².

Ces facteurs interviennent dans le cas des musulmans. Selon le recensement de 2001, la population musulmane est jeune (45 % de moins de 24 ans), en majorité immigrée (76 %), très scolarisée (28,4 % ont un diplôme universitaire) et parle l'anglais (72,8 %), le français (6,4 %) ou les deux langues (15 %). Néanmoins 16,5 % des personnes actives sont sans emploi, soit un taux double du taux canadien, et 38,7 % disposent d'un revenu inférieur à 10 000 \$³. En 2006, le taux de chômage des personnes actives venues de pays arabes ou d'Asie occidentale était de 14 % versus 11,5 % pour les personnes s'identifiant comme noires et considérées comme étant souvent discriminées sur le marché de l'emploi. Il faut certes noter que les femmes d'origine arabe ont un faible taux de participation au marché du travail : 52 % contre 62 % pour l'ensemble des Canadiennes. Entre-temps, le chômage parmi les immigrants maghrébins de 25-54 ans installés au Québec depuis 2001 est de 28 % contre 6,3 % pour le reste de la population active.

Éléments de conclusion

Seulement 17 % des musulmans canadiens disent subir une hostilité envers leur religion. En majorité, ils considèrent que leur statut est meilleur qu'en Europe. Il faut dire qu'en général, ces immigrants sont plus scolarisés qu'en Europe où ils sont en majorité des travailleurs non qualifiés ou semi-qualifiés dans l'industrie ou dans l'agriculture. Par ailleurs, le pluralisme religieux est ancré dans l'histoire du Canada. Enfin, la violence contre les minorités est moins présente qu'en Europe où il n'est pas rare de voir des domiciles incendiés, d'entendre des insultes publiques par des médias et des politiciens d'extrême droite et d'être témoins de gestes de xénophobie exacerbée.

1. Voir Rachad Antonius et Jean-Claude Icart, « Les profils différenciels de la pauvreté », in *Inégalités, racisme et discrimination, regards critiques et considérations empiriques*, Cahiers de la CRIEC, n° 33, juin 2009.
2. Statistique Canada, *Les immigrants sur le marché canadien du travail en 2006 : analyse selon la région ou le pays de naissance*, Ottawa, 2006.
3. Azzeddine Marhraoui, « Les conditions socioéconomiques des membres des communautés noires, arabes et musulmanes au Canada », *Revue canadienne des sciences sociales* n° 2, 1, 2009, p. 107-196.

Ainsi que nous avons tenté de le démontrer dans ce court article, la situation des immigrants, et en particulier des immigrants de confession musulmane, fait voir de sérieux problèmes de discrimination. Le traitement des musulmans au sein de la société civile et par diverses dispositions législatives et réglementaires n'apparaît pas à la hauteur de l'imagerie d'un pays se prétendant ouvert aux étrangers de toutes cultures.